



Février 2017

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 31 janvier.

Ce conseil municipal a été marqué par d'importantes décisions :

- un réajustement du fonctionnement de l'équipe municipale, suite à la démission de Claude Gossot, premier adjoint qui avait une délégation pour conduire les dossiers relatifs au réseau d'eau, aux travaux de voirie et autres réseaux et à l'urbanisme ; Claude était aussi délégué communautaire ;
- la création d'un poste de troisième adjoint ;
- l'élection du premier et troisième adjoint.

Réajustement du fonctionnement de l'équipe municipale

Le conseil a décidé de réorganiser le travail municipal en 4 pôles :

- un pôle « Finances - Communication – Administration- gestion – Forêt - VRD - Projets structurants »,
- un pôle « Urbanisme - Cadre de vie - Garderie - Appui administration & gestion »,
- un pôle « Animation – Cohésion sociale et solidarité »,
- un pôle « Entretien et gestion du patrimoine communal ».

Chacun de ces pôles est animé par un adjoint et par le maire.

Ainsi à l'unanimité, nous avons décidé de créer un poste d'adjoint supplémentaire, portant ainsi à trois le nombre total de postes d'adjoint dans la commune.

Election du premier et du troisième adjoint

Les adjoints et le maire auront chacun en charge l'animation d'un pôle. Pour travailler les dossiers, ils continueront de s'appuyer sur des commissions dans lesquelles sont impliquées les conseillers municipaux.

Edith Humblot a souhaité rester seconde adjointe et conserver la délégation qu'elle avait depuis 2014 sur le pôle « Animation – Cohésion sociale et solidarité ».

Nathalie Aufrère et Bruno Babel ont été élus à l'unanimité respectivement premier et troisième adjoint.

Nathalie Aufrère a pris la responsabilité de l'animation du pôle « Urbanisme - Cadre de vie - Garderie - Appui administration & gestion ».

Bruno Babel assure l'animation du pôle « Entretien et gestion du patrimoine communal ».

Pour ma part, je prendrai l'animation du pôle « Finances - Communication – Forêt – Voirie et Réseaux divers – Administration - Projets structurants ». Gilles Claudel a accepté de prendre en charge le suivi du fonctionnement du réseau d'eau.

C'est sur ces bases consolidées que nous allons poursuivre le travail pour faire avancer les nombreux projets que nous voulons mener à terme.

Pour l'équipe municipale

Le maire

Nathalie Hameau-Kinderstuth

Cloches de l'église

Les travaux de mise en conformité des cloches de l'église ont été réalisés la semaine dernière :

Nous avons installé :

- une volée électronique avec la pose de trois moteurs de volée,
- un coffret électronique au clocher avec les lignes électriques attenantes,
- deux tintements électromagnétiques.

Le montant de ces travaux, financés sur les fonds propres de la commune, se sont élevés à 5 150,00 €HT et ont été réalisés par les Etablissements François Chrétien, entreprise basée à Fléville.

Suite de la cérémonie des vœux...



Suite aux propositions que vous nous avez adressées, différents projets sont en cours d'étude.

Aires de jeux

La commission cadre de vie travaille sur le projet d'acquisition de jeux pour compléter voire remplacer les jeux hors d'usage des installations existantes aux cités et au terrain des sports.

Bibliothèque « Livres service »

Dans un premier temps, nous vous invitons à venir déposer à la mairie les livres que vous seriez prêts à donner. Nous vous invitons à mettre votre nom sur la première page. Cela permettra à la personne qui le prendra de prendre contact avec vous, si elle le souhaite, afin d'échanger avec vous autour de votre lecture commune ! Nous déposerons ces livres dans la bibliothèque du hall d'entrée à la mairie, en libre-service.

... Ceci étant, merci de ne pas profiter de l'occasion pour vous débarrasser de livres très abimés.

De plus, nous étudions avec la société Orange la possibilité de récupérer leur cabine téléphonique pour y aménager une petite bibliothèque insolite. La société Orange a décidé de supprimer cette cabine téléphonique.

Garderie municipale

Le conseil étudie le transfert de la garderie, qui occupe actuellement la salle du rez-de-chaussée de la Maison pour tous, vers le bâtiment communal mitoyen à la mairie (8 rue de la poste. Ancien local loué au P'tit Commerce). Un dossier a été déposé auprès de la DDT et du service d'incendie de secours afin de s'assurer de la faisabilité de ce transfert, au regard des normes d'accessibilité et de défense incendie et d'accueil des enfants.

Analyse d'eau

Les analyses d'eau sont commanditées par l'Agence Régionale de Santé. L'ARS demande au laboratoire CARSO, laboratoire agréé pour les analyses d'eau par le ministère de la Santé, de venir contrôler l'eau distribuée au robinet ainsi que celles des réservoirs.

Seul ce laboratoire, qui effectue des prélèvements en respectant un protocole précis, peut à la demande de l'ARS passer à votre domicile pour effectuer un prélèvement d'eau.

Le dernier prélèvement date du 10 février 2017. Les résultats sont affichés en mairie. Ils sont conformes.

Les analyses d'eau sont systématiquement affichées en mairie.

Contrairement à ce qu'a pu laisser entendre l'association UFC que choisir, la qualité de l'eau des sources de la commune est de bonne qualité (cf dernier relevé qui a été joint avec votre dernière facture d'eau).

Document unique de Prévention des risques professionnels

Comme tous les employeurs, la commune doit établir un document unique de prévention des risques professionnels.

Tous les agents de la commune ont été audités courant janvier par le centre de gestion. Le rendu de l'audit a été réalisé le lundi 13 février après-midi au comité de pilotage constitué de deux élus et de deux agents de la commune.

Suite à cet audit, un plan de prévention doit être présenté et approuvé par le conseil municipal chaque année. Le plan doit contenir un ensemble de mesure pour limiter les risques professionnels des agents communaux. Notre objectif est de finaliser ce plan de prévention pour la fin du mois de mars.

Garderie : mercredis récréatifs

1^{er} mars 2017 : Petits pots de fleurs



Les enfants décoreront des petits pots et y planteront de jolies fleurs. Carnaval : les enfants peuvent venir déguiser. Bonbons et beignets au gouter !

8 mars 2017 : Les papillons



Atelier création : fabrication de papillons avec des éléments de récupération.

Formation gestes et premiers secours



Fin janvier, une vingtaine de personnes a participé durant toute une journée à une initiation aux gestes et premiers secours à apporter à une personne en détresse.

Organisée par la mairie, cette formation a été dispensée par Clément Thirion et Thierry Chalvet, deux sapeurs-pompiers formateurs qui sont intervenus bénévolement.

Nous avons pris des renseignements au cours de cette journée pour l'achat et l'installation de deux défibrillateurs pour le village. Leur acquisition sera proposée lors du vote du budget primitif 2017 en cours d'élaboration.

Repas des anciens

Le 12 février, 53 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie. Comme le veut la tradition, l'ambiance était vraiment chaleureuse. Un bon moment de convivialité !

MJC

La MJC travaille depuis quelques semaines sur un projet de création d'une manifestation artistique.

La date a été retenue : le 30 avril 2017 ; le nom de l'évènement aussi : **L'ART OFF**.

L'objectif de cette manifestation est de mettre en lumière des œuvres originales en présence de leur créateur. Des créations en direct sont également prévues. L'objectif est de faire venir des créateurs intervenant dans différentes techniques : bijou, couture, photo, fabrication, peinture-plasticien, sculpture sur bois, métal, pierre, peinture, photo, etc ...

4G

La société Orange a porté à notre connaissance qu'elle avait réalisé des travaux pour amplifier la performance de la qualité de son réseau 4G.

Pour ce faire, elle a dû modifier le champ de fréquence 4G. Or le nouveau champ de fréquence utilisé pour la 4G est très proche de celui de la TNT.

La société Orange nous a avisés qu'il peut y avoir quelques perturbations sur le réseau TNT.

Aussi, si vous constatez une dégradation de la qualité de réception de vos chaînes télé (uniquement pour les foyers qui ne reçoivent pas la télé par internet ou satellite), vous pouvez appeler la société Orange en appelant le **0 970 818 818**.

Orange s'engage à résoudre les dysfonctionnements.

Théâtre de Cristal – ZA La garenne

Spectacle : **LE DEFILE** les 17 et 18 mars 2017 à 20h30 - tout public

Après la formidable tournée de « A table ! » l'atelier du Théâtre de Cristal présente un tout nouveau spectacle qui prend son inspiration dans la fabuleuse collection de costumes de la compagnie. « Le défilé » sera un défilé de mode... Il s'agira d'un défilé qui ne présentera pas une collection de costumes... mais une collection de personnages qui vont défiler en musique et en chansons : mécanos, cadres stressés, coiffeurs, toréro avec taureau, catcheurs, sportifs de haut et de bas niveau, bikers, armée de femmes de ménage...

Réservations au 03 83 25 41 89
administration@theatredecristal.com.

"Acrofoto" présente une exposition autour du thème "La rue" à découvrir à partir du **3 février**, du mardi au vendredi de 10h à 16h et les soirs de spectacle.

Le club "acrofoto" est un collectif de photographes créé en 2010 à Colombey-les-Belles.
<https://www.facebook.com/collectif.acrofoto>

Galerie- Atelier du Cerfav

Soufflez votre œuf de Pâques en verre



Les week-ends du 25/27 mars du 8/9 et 15/16 avril 2017 à partir de 6 ans.

Inscriptions obligatoires au 03 83 50 18 43



Journées Européennes des Métiers d'Art les 1 et 2 avril 2017

Cap sur le verre sera ouvert au public le vendredi 31 mars de 14h à 17h et les samedi 01 avril et dimanche 02 avril de 11h à 19h. Le domaine Claude Vosgien de Blénod-les-Toul sera présent. Tél : 03 83 51 60 18 - capsurle verre@aliceadsl.fr.

Galerie- Atelier du Cerfav - 1 et 2 avril : Démonstrations de verre au chalumeau par l'artiste Pei-Chen CHANG et expérimentations entre la vannerie et le soufflage de verre, en collaboration avec le Centre de Développement et de Promotion de la Vannerie de Fayl-Billot (Haute-Marne).

Zoom sur le fonctionnement municipal

Il existe 6 commissions municipales

La commission voirie et réseaux divers

a en charge les dossiers relatifs aux réseaux d'eau, assainissement, éclairage public, électricité, gaz, câble, voirie, trottoirs, instruction des DICT, fossés et cours d'eau.

Responsable de la commission : Nathalie Hameau-Kinderstuth

Membres : Sébastien CORNUAUX, Mathieu SCHOLLER, Lydia SMITH, Gilles CLAUDEL, Stéphane CHARUEL, *Philippe LAURENT*.

La commission entretien et gestion du patrimoine immobilier communal

est chargée de la gestion et du suivi de l'entretien de l'ensemble du patrimoine bâti communal : parc locatif, bâtiments publics (mairie, halle, école, église, etc ...) et de tout autre élément du patrimoine communal (monument aux morts, abri bus, lavoir, etc.).

Responsable de la commission : Bruno BABEL

Membres : Mathieu SCHOLLER, Christophe CASADEVALL.

La commission bois assure le suivi de la déclinaison du programme d'aménagement forestier, la gestion du bois de chauffage, les relations avec l'ONF et le Conseil départemental pour l'Espace Naturel Sensible « Cœur de Vert ».

Responsables de la commission : Binôme Stéphane CHARUEL – Gilles CLAUDEL

Membres : Sébastien CORNUAUX, Pascal DIDELOT, Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH, *Béatrice CHARUEL et Michel WAGNER*.

La commission urbanisme instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme et suit l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Responsable de la commission : Nathalie AUFRERE

Membres : Bruno BABEL, Gilles CLAUDEL, Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH.

La commission animation - vie sociale

- cadre de vie prend en charge l'entretien des espaces publics, le fleurissement, les petits aménagements urbains, la signalétique et la signalisation, la préparation des festivités, la

location des salles, repas des anciens, colis anciens, chantier jeunes ; la banque alimentaire, les liens avec les associations et les écoles.

Responsable de la commission : Binôme Edith HUMBLOT et Nathalie AUFRERE

Membres : Lydia SMITH, Magali DANIELCZYK, Stéphane CHARUEL, Pascal DIDELOT, Mathieu SCHOLLER et *Annie WAGNER*.

La commission finances prépare les documents budgétaires (Budgets et Compte administratifs)

Responsable de la commission : Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH

Membres : Nathalie AUFRERE, Bruno BABEL, Edith HUMBLOT, *Corinne JENFER et Catherine LAURENT*.

Le maire et les adjoints forment 'l'exécutif' de la commune. Ils se réunissent ensemble une fois tous les quinze jours. Chaque semaine, le maire a des contacts individualisés avec les trois adjoints afin de faire avancer des dossiers.

Le conseil municipal se réunit une fois par mois pour délibérer sur les projets et de nombreux points pour assurer la gestion et l'administration de la commune.

Le maire et le premier adjoint sont aussi délégués communautaires. Ils siègent au Conseil communautaire de la communauté de communes du pays de Colombey et du sud Tulois et se prononcent sur les dossiers fixés à l'ordre du jour des conseils communautaires.

Les conseillers municipaux sont incités à participer aux différentes commissions de la communauté de communes.

Figurent en italique, les habitants du village qui ont souhaité rejoindre les commissions municipales.

Mairie de Vannes-le-Châtel
mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr
www.vannes-le-chatel.mairie54.fr
Téléphone : +33 3 83 25 41 98
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.
Vendredi : 8h30 à 12h30.
Le 1er samedi matin de chaque mois :
8h30 - 12h30